

22/12/2024

Rapport du Trésorier

Commentaire sur les comptes 2023-2024

Comptes 2023/2024

- **Produits d'exploitation**
 - Cotisations. + 7 000€ le nombre de cotisants est en hausse pour atteindre 1100 membres payants
 - Produits des tournois : + 5 000€
La baisse de recette des tournois de l'après-midi (-6%) est compensée par les autres tournois
 - Les cours et stages : +18 000€ (+12%)
Le BCSH offre une gamme complète de cours du débutant au joueur de 1^{ère} série. Cette école reconnue est une aide importante au renouvellement des joueurs et à la notoriété du club.
 - De plus le placement de la trésorerie disponible a permis de générer 5 000€ de produits financiers

- **Charges d'exploitation** (hors amortissement et charges exceptionnelles) + 19 000€ (moins de 3% de hausse malgré une hausse sensible de la taxe foncière et de la redevance versée à la FFB)
Le plus gros poste reste le loyer charges comprise qui représente un tiers du montant global des charges hors éléments exceptionnels et amortissements.

- **Charges exceptionnelles**
La copropriété a appelé avec 3 ans de retard l'indemnité à laquelle le BCSH avait été condamné. Cette indemnité de 20 000€ était provisionnée à hauteur de 8 800€. S'y est ajouté le solde des honoraires et des frais de procédure pour 8 000€.

- **La dotation de l'exercice aux amortissements** est de 46 000€ ramenant le montant des immobilisations restant à amortir sur les prochains exercices à 5 000€.

- **Le résultat** de l'exercice se solde par une perte de 17 000€ à comparer à la perte de 9 000€ constatée au cours de l'exercice précédent.
Hors les charges exceptionnelles (nettes de provision) liées au contentieux avec la copropriété (20 000€) et la dotation aux amortissements (46 000€), **le résultat serait bénéficiaire de 49 000€**

- **La trésorerie** déduction faite du solde du PGE à rembourser (64 000€) s'établit au 31/08/2024 à **127 000€**

Prévisions 2024/2025

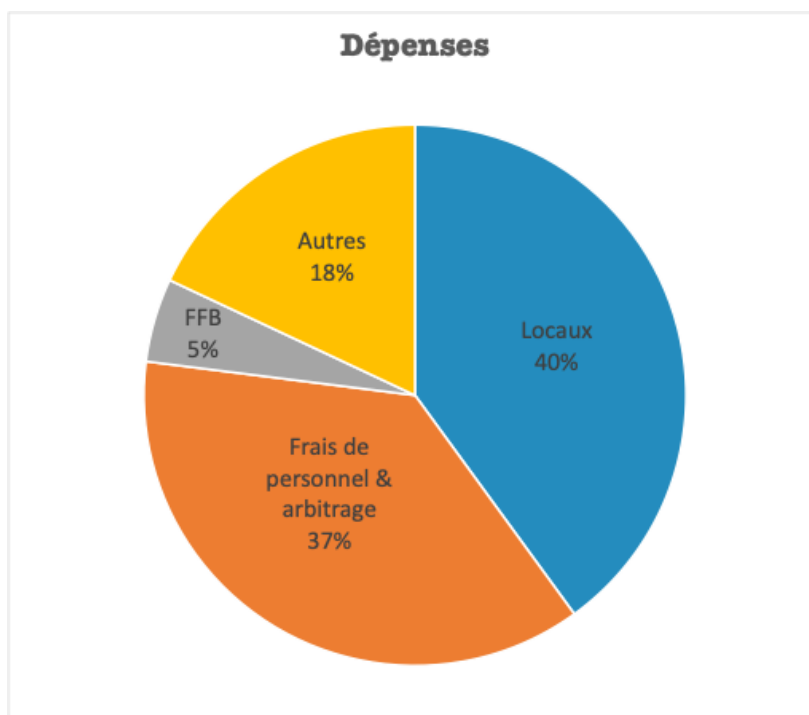
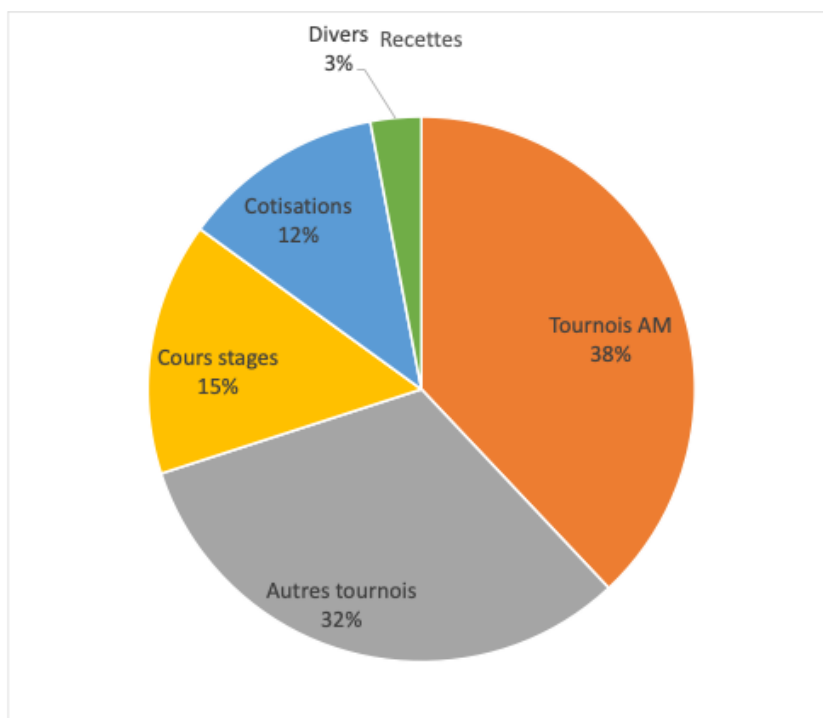
Les prévisions ont été établies sans modifications des tarifs et sans augmentation de la fréquentation des tournois de l'après-midi.

Le poste « cours et stages » a été retenu à son niveau actuel.

Les dépenses ont été indexées à 3% en moyenne

La dotation aux amortissements a été ramenée à 5 000€ correspondant au solde des immobilisations non amorties.

Dans ces conditions, le résultat et la trésorerie resteraient largement positif.



En conséquence, il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à son niveau actuel pour l'exercice qui commencera en septembre 2025.